



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 2 novembre 2000

Pour être diffusé à 8 h 30

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **La victimisation criminelle, 1999**

Un Canadien sur quatre a été victime d'au moins un crime l'année dernière, selon les résultats de l'Enquête sociale générale de 1999 sur la victimisation; un taux qui n'a pour ainsi dire pas changé au cours des dix dernières années. Une proportion très importante et croissante de Canadiens sont satisfaits de leur sécurité personnelle.

2

 - **Enquête trimestrielle sur les perspectives du monde des affaires – industries manufacturières, octobre 2000**

En octobre, les perspectives d'emploi et de production pour le quatrième trimestre sont restées positives. Par ailleurs, un nombre croissant de fabricants ont manifesté de l'inquiétude au sujet du niveau actuel des commandes.

7
-

AUTRES COMMUNIQUÉS

Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés, septembre 2000	10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 28 octobre 2000	10
Ciment, septembre 2000	10
Prix des produits agricoles, janvier à septembre 2000	11

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

La victimisation criminelle

1999

Un Canadien sur quatre a été victime d'au moins un crime l'année dernière, selon les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1999 sur la victimisation, un taux semblable à celui qui a été observé en 1988 et en 1993.

L'enquête, dans le cadre de laquelle on a interviewé environ 26 000 personnes pour déterminer leurs perceptions de la criminalité et du système de justice, a révélé que 25 % des Canadiens de 15 ans et plus ont indiqué qu'ils avaient été victimes d'au moins un crime en 1999. Cette proportion était semblable à celles de 23 % et de 24 % qui ont été enregistrées respectivement en 1993 et en 1988, soit les deux dernières années où l'enquête a été menée.

Près de 60 % des affaires déclarées dans le cadre de l'ESG de 1999 n'ont pas été signalées à la police. L'une des principales raisons pour lesquelles les victimes choisissent de ne pas signaler ces affaires, c'est qu'elles ne les jugent pas suffisamment importantes.

L'enquête a permis de mesurer la fréquence de huit infractions précises: quatre contre la personne (agression sexuelle, vol qualifié, voies de fait et vol de biens personnels) et quatre contre les biens du ménage (vandalisme, vol de biens du ménage, vol de véhicule à moteur ou de pièces et introduction par effraction).

La victimisation n'affecte pas tous les Canadiens de façon égale. D'après l'enquête, les jeunes, les citadins, les personnes dont le revenu du ménage est faible et les gens qui sortent fréquemment le soir sont parmi les plus susceptibles d'être victimes d'un crime contre la personne. Quant aux crimes contre le ménage, les citadins, les personnes dont le revenu du ménage est élevé et les locataires sont parmi les plus à risque.

La majorité des personnes croyaient que le niveau de criminalité dans leur quartier était stable, et une proportion croissante de la population était satisfaite de sa sécurité personnelle. Et même si les Canadiens se disaient satisfaits du travail effectué par leur service de police local, ils étaient moins satisfaits de la performance des tribunaux criminels, du système carcéral et du régime de libération conditionnelle.

Profil des victimes: le risque varie selon l'âge, le revenu et le lieu de la résidence

En ce qui concerne la victimisation de personnes, les hommes et les femmes font face à des risques à

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un Juristat diffusé aujourd'hui par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ). Ce Juristat donne un aperçu des résultats de l'Enquête sociale générale de 1999 sur la victimisation, qui sont comparés aux résultats des enquêtes antérieures menées en 1993 et en 1988.

Au total, 25 876 personnes ont été interviewées en 1999, ce qui représente plus du double de l'échantillon des deux enquêtes précédentes. Cet échantillon plus nombreux a été financé par le Projet fédéral de recherche sur les politiques, et il permet une analyse plus détaillée des résultats de l'enquête de 1999. Les interviews ont eu lieu entre février et décembre 1999.

On a demandé aux répondants leurs opinions au sujet du niveau de criminalité dans leur quartier, on les a interrogés au sujet de leur crainte d'être victimes d'un crime, et on a sollicité leurs vues concernant la performance du système de justice. On les a également interrogés au sujet de leurs expériences de la victimisation. On a demandé à tous les répondants qui, l'année précédente, avaient été victimes de l'un des huit crimes examinés par l'Enquête sociale générale de fournir des renseignements détaillés sur chaque incident, y compris le moment et l'endroit où il était survenu, si l'incident avait été signalé à la police et l'impact que cette expérience avait eu sur eux.

Les huit crimes, qui étaient fondés sur les définitions figurant dans le Code criminel, ont été divisés en deux catégories: crimes contre la personne (agression sexuelle, vol qualifié, voies de fait et vol de biens personnels) et crimes contre le ménage (introduction par effraction, vol de véhicule à moteur ou de pièces, vol de biens du ménage et vandalisme).

Les résultats de l'enquête sur la violence conjugale ont été examinés dans le rapport intitulé La violence familiale au Canada: un profil statistique diffusé en juillet.

peu près semblables, car les taux globaux pour les deux sexes étaient à peu près les mêmes en 1999. Toutefois, les hommes étaient plus susceptibles d'être victimes de voies de fait, si l'on en juge par le taux de 92 voies de fait pour 1 000 hommes comparativement à 70 pour 1 000 femmes. De plus, les hommes étaient deux fois plus susceptibles d'être victimes de vol qualifié. Par contre, les femmes étaient quatre fois plus susceptibles d'être victimes d'agression sexuelle, comme en témoigne le taux de 33 agressions sexuelles pour 1 000 femmes comparativement à 8 pour 1 000 hommes.

Le risque de victimisation diminue avec l'âge. En 1999, les personnes de 15 à 24 ans ont enregistré le taux de victimisation le plus élevé, soit plus de deux fois la moyenne nationale. Leur taux était aussi de 1,5 fois supérieur au taux indiqué chez les 25 à 34 ans. Le taux de victimisation le plus faible a été observé chez les personnes de 65 ans et plus.

Les personnes vivant en milieu urbain ont déclaré un taux de victimisation de plus de 40 % plus élevé que les personnes vivant en milieu rural. Un revenu du ménage faible était aussi associé à un plus grand risque de victimisation, surtout dans le cas des crimes avec violence. En 1999, le taux d'agressions sexuelles, de vols qualifiés et de voies de fait chez les personnes dont le revenu du ménage appartenait à la catégorie la plus faible, c'est-à-dire moins de 15 000 \$, était près du double de celui des personnes dans les autres catégories de revenu.

Les personnes qui sortent souvent le soir, par exemple pour aller travailler, fréquenter des bars ou rendre visite à des amis sont aussi plus à risque. En 1999, les personnes participant à au moins 30 activités en soirée par mois affichaient le taux de victimisation le plus élevé.

Pour ce qui est des crimes contre le ménage, les ménages dans les secteurs urbains sont beaucoup plus à risque d'être victimisés que les ménages en milieu rural. Les taux augmentent également selon le revenu du ménage. En outre, les taux de victimisation étaient les plus élevés chez les personnes habitant dans des maisons jumelées, des maisons en rangée ou des duplex, comparativement à d'autres types de logement, et les locataires étaient plus à risque que les propriétaires.

Dans l'ensemble, les Canadiens se sentent plus en sécurité

L'ESG comprenait plusieurs questions concernant la façon dont les répondants percevaient leur sécurité personnelle. Globalement, les Canadiens se sentaient plus en sécurité en 1999 qu'en 1993. Dans l'ensemble, 91 % des Canadiens se sont dits très satisfaits ou plutôt satisfaits de leur sécurité personnelle en 1999, contre 86 % en 1993.

Même si les femmes et les hommes affichaient des niveaux de satisfaction semblables face à leur sécurité, les femmes étaient plus craintives que les hommes dans certaines situations.

En 1999, 64 % des femmes ont répondu qu'elles étaient un peu ou très inquiètes lorsqu'elles attendent ou utilisent seules les transports en commun après la tombée de la nuit, soit plus du double de la proportion de 29 % pour les hommes. Environ 29 % des femmes ont déclaré se sentir un peu ou très inquiètes lorsqu'elles sont seules chez elles en soirée, à nouveau plus du double de la proportion chez les hommes (12 %). En outre, 18 % des femmes ne se sentaient pas très en sécurité ou pas en sécurité du tout lorsqu'elles marchaient seules dans leur quartier une fois la nuit tombée, comparativement à 6 % des hommes.

En 1999, 54 % des Canadiens croyaient que le niveau de criminalité dans leur quartier était

demeuré relativement stable au cours des cinq années précédentes. Cette proportion était beaucoup plus élevée par rapport à 43 % en 1993.

En 1999, 29 % de la population estimait que la criminalité dans son voisinage avait augmenté au cours des cinq années précédentes, comparativement à 46 % en 1993.

Les taux de victimisation sont généralement plus élevés dans l'ouest du Canada

Par le passé, les données déclarées par la police ont indiqué que le taux global de criminalité est plus faible dans l'est du Canada (les provinces de l'Atlantique, le Québec et l'Ontario) que dans l'Ouest. Cette même tendance se reflète dans les taux de victimisation de 1999 pour le total des crimes contre le ménage. Quant au total des crimes contre la personne, les taux les plus élevés ont été observés dans les deux provinces les plus à l'ouest.

Les taux de victimisation, tant des personnes que des ménages, étaient plus élevés en Colombie-Britannique que dans toute autre province en 1999. Cette différence était en partie attribuable aux taux de vols de biens personnels et de vols de biens du ménage qui étaient sensiblement supérieurs à la moyenne nationale.

Par contre, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse enregistraient les taux les plus faibles de victimisation des personnes, alors que l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick avaient les taux de victimisation des ménages les plus faibles.

Comme dans le cas des données déclarées par la police, les données sur les régions métropolitaines de recensement (RMR) dans l'Ouest révélaient également une tendance à des taux de victimisation plus élevés que les RMR dans l'Est. La RMR de Regina affichait les taux les plus élevés à la fois pour les crimes contre la personne et les crimes contre le ménage, suivie de Vancouver.

Le taux le plus faible de crimes contre la personne a été observé à Toronto. Toronto et Saint John affichaient toutes les deux les taux les plus faibles de crimes contre les ménages. Une fois de plus, ces résultats sont semblables aux données déclarées par la police.

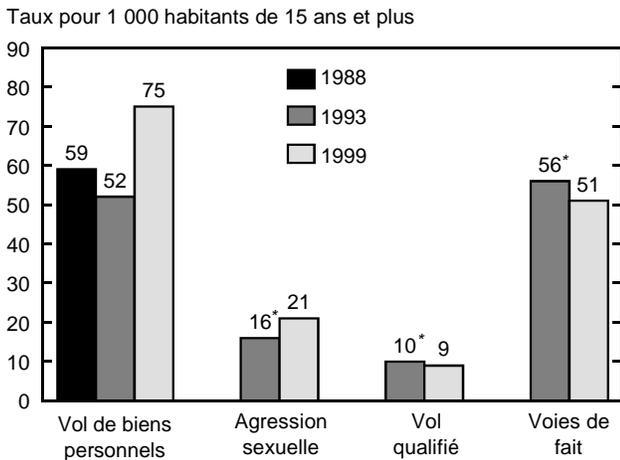
Les taux de vols de biens personnels et de vols de biens du ménage ont augmenté

Il s'est produit environ 8,3 millions d'incidents en 1999 où des personnes ont été victimisées. Plus de la moitié des incidents comportaient un des quatre crimes contre la personne, alors que 35 % comportaient un des quatre crimes contre le ménage. Le reste,

soit 15 %, ne pouvaient être classés dans l'un des huit types de crimes.

En 1999, on a dénombré 157 incidents de crimes contre la personne pour 1 000 habitants, comparativement à 134 pour 1 000 en 1993. Cette augmentation de la fréquence des crimes contre la personne tenait en grande partie à une hausse de 44 % du taux de vols de biens personnels.

Le taux de vol de biens personnels est plus élevé en 1999¹



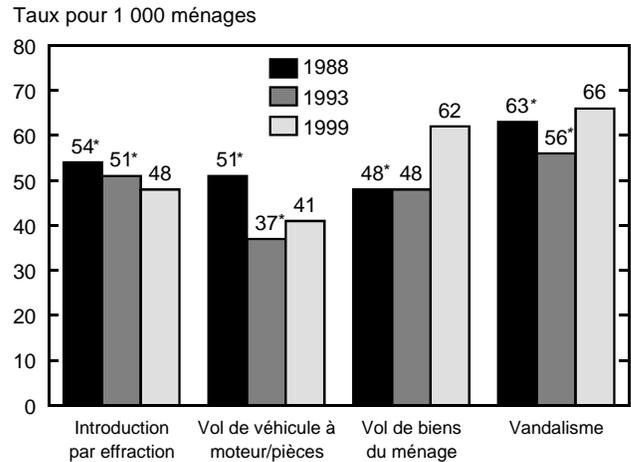
* La différence entre ce chiffre et ceux de 1999 n'est pas significative sur le plan statistique.

¹ Sont exclus les incidents d'agression sexuelle et de voies de fait entre conjoints. Les données de 1993 sont fondées sur la définition révisée des voies de fait. Il n'existe pas de données comparables sur les crimes avec violence pour 1988.

Le taux de crimes contre le ménage s'est établi à 218 incidents pour 1 000 ménages en 1999, comparativement à 193 incidents en 1993. Le vol de biens du ménage a été le seul crime contre le ménage qui a connu un changement important de son taux. Ce taux a progressé de 29 %, passant de 48 à 62 incidents pour 1 000 ménages.

Les taux pour les six autres crimes examinés – agression sexuelle, voies de fait, vol qualifié, introduction par effraction, vol de véhicule à moteur ou de pièces et vandalisme – sont demeurés relativement stables.

Le taux de vol de biens du ménage augmente en 1999



* La différence entre ce chiffre et ceux de 1999 n'est pas significative sur le plan statistique.

Différences entre les enquêtes sur la victimisation et les enquêtes menées auprès des services de police

Les deux principales sources d'information sur la criminalité au Canada sont les enquêtes sur la victimisation comme l'ESG et les enquêtes menées auprès des services de police comme le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Ces deux enquêtes sont assez différentes et peuvent donc donner des résultats différents, quoique complémentaires.

Alors que le DUC sert à mesurer les crimes qui sont déclarés à la police et confirmés par celle-ci, l'ESG fournit des renseignements détaillés sur les caractéristiques des victimes et des affaires, tant celles qui sont signalées à la police que celles qui ne le sont pas.

De plus, la portée des deux enquêtes est assez différente. L'ESG porte sur la victimisation des personnes de 15 ans et plus qui vivent dans l'une des dix provinces. Elle mesure huit catégories particulières de crimes. Le DUC mesure l'ensemble des crimes déclarés par les services de police au Canada, ce qui comprend plus d'une centaine de catégories de crimes contre les entreprises, les écoles et les personnes de tous les âges.

De nombreuses affaires ne sont pas déclarées à la police

Les résultats d'ensemble de l'ESG de 1999 diffèrent des données déclarées par la police sur le taux national de criminalité, qui a régressé de 1993 à 1999. Toutefois,

quand on considère seulement les affaires criminelles les plus graves, c'est-à-dire celles où la victime a été blessée, a dû être alitée ou prendre congé, une arme était présente ou la valeur de tout bien volé ou endommagé était égale ou supérieure à 1 000 \$, la variation des taux de victimisation se rapproche davantage des tendances relatives aux crimes déclarés par la police. Par exemple, les taux des voies de fait graves et des introductions par effraction semblent avoir baissé de 1993 à 1999, ce qui cadre avec les données déclarées par la police.

L'une des principales raisons pour lesquelles la version personnelle des victimes diffère de ce qui est consigné dans le dossier officiel de la police, c'est que la police n'est pas informée d'un grand nombre de crimes que les victimes déclarent dans le cadre de l'ESG. En fait, les données de l'ESG indiquent qu'une proportion croissante de crimes pourraient ne pas être déclarés. Si l'on se fonde sur les huit infractions examinées, la police a été mise au courant d'environ 37 % de tous les incidents où des Canadiens se sont sentis victimisés en 1999, comparativement à 42 % en 1993. Cela signifie que six incidents sur dix n'ont pas été mentionnés à la police. La baisse du taux de déclaration était particulièrement marquée dans le cas des infractions mineures, soit le vandalisme, le vol de biens du ménage et le vol de biens personnels.

Il arrive souvent que des affaires ne soient pas déclarées à la police parce que la victime ne les juge pas suffisamment graves. En 1999, dans 36 % des cas non signalés, la principale raison qu'ont donnée les victimes pour ne pas déclarer l'incident était qu'il n'était «pas suffisamment important». Près de 90 % de ces affaires pourraient être considérées comme de nature moins grave.

Même quand des affaires sont portées à l'attention de la police, les statistiques officielles de la criminalité n'en tiennent pas nécessairement compte parce que la police a pu conclure, après investigation, qu'il n'y a pas eu de délit criminel. En 1999, environ 5 % des affaires signalées à la police ont été jugées sans fondement.

Les Canadiens sont satisfaits du travail de la police

Dans l'ESG, on demandait aux Canadiens ce qu'ils pensaient du travail effectué par leur police locale ainsi que de la performance du système de justice pénale. Et pour la première fois, on leur a demandé leur opinion sur la performance du système carcéral et sur le régime de libération conditionnelle. Les répondants devaient classer ces institutions selon qu'elles faisaient un bon travail, un travail passable ou un mauvais travail.

Dans l'ensemble, les Canadiens sont satisfaits du travail de leur police locale, mais ils sont moins satisfaits de la performance des autres secteurs du système de justice.

Plus de huit Canadiens sur dix estimaient que leur force de police locale faisait un bon travail ou un travail passable lorsqu'il s'agissait de faire respecter la loi et d'assurer la sécurité des citoyens. Le niveau de satisfaction du public face à la police était légèrement plus élevé en 1999 qu'en 1993.

Le système de justice pénale a aussi obtenu une cote plus élevée en 1999 qu'il y a six ans. Le pourcentage de Canadiens qui jugeaient que le système de justice faisait un bon travail ou un travail passable était de 48 % pour ce qui est de rendre justice rapidement et d'aider la victime, de 64 % pour ce qui est d'établir la culpabilité ou l'innocence de l'accusé, et de 76 % pour ce qui est de faire en sorte que l'accusé ait un procès juste. Toutefois, une proportion considérable de Canadiens ont indiqué qu'ils étaient encore insatisfaits de certains aspects du système. Par exemple, 41 % de la population en 1999 jugeait que les tribunaux criminels faisaient un mauvais travail lorsqu'il s'agissait de rendre justice rapidement, et 35 % estimaient qu'ils faisaient un mauvais travail lorsqu'il s'agissait d'aider la victime.

Près de 60 % des gens étaient d'avis que le système carcéral faisait un bon travail ou un travail passable lorsqu'il s'agissait de surveiller et de contrôler les prisonniers, alors que 46 % abondaient dans le même sens lorsqu'il s'agissait d'aider les prisonniers à devenir des citoyens respectueux des lois. Quant au régime de libération conditionnelle, près de la moitié de la population croyait qu'il faisait un bon travail ou un travail passable lorsqu'il s'agissait de mettre en liberté des détenus qui ne sont pas susceptibles de commettre un autre crime, tandis qu'une proportion comparable de 43 % des gens étaient du même avis pour ce qui est de surveiller les personnes en libération conditionnelle. Environ 30 % des gens considéraient que le système carcéral et le régime de libération conditionnelle faisaient un mauvais travail. Par comparaison aux réponses données à la question portant sur la performance de la police et des tribunaux, plus de personnes, environ 20 % de la population, n'avaient pas d'opinion concernant la performance du système carcéral ou du système de libération conditionnelle.

La publication *Juristat: La victimisation criminelle au Canada, 1999* (85-002-XIF, 8 \$ / 70 \$; 85-002-XPF, 10 \$ / 93 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Il est maintenant possible d'obtenir sur CD-ROM le fichier de microdonnées de l'Enquête sociale générale de 1999 sur la victimisation intitulé *Enquête sociale générale cycle 13: victimisation, 1999* (12M0013XCB, 1 600 \$) ainsi que le *Guide de l'utilisateur de l'Enquête sociale générale cycle 13: victimisation, 1999* (12M0013GPF, 75 \$). Pour commander ces produits, communiquez avec Judy

Cotterill au (613) 951-7651 (*judy.cotterill@statcan.ca*),
Division de la statistique sociale, du logement et des
familles.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir
davantage sur les concepts, les méthodes et la

qualité des données, communiquez avec les Services
d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou
composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre
canadien de la statistique juridique. ■

Enquête trimestrielle sur les perspectives du monde des affaires – industries manufacturières

Octobre 2000

En octobre, les perspectives d'emploi et de production pour le quatrième trimestre sont restées positives. Par ailleurs, un nombre croissant de fabricants ont manifesté de l'inquiétude au sujet du niveau actuel des commandes.

Bien que toujours positives, les opinions des fabricants concernant les perspectives de production l'étaient un peu moins en octobre que lors des trois enquêtes précédentes. D'autre part, l'inquiétude au sujet du niveau actuel des nouvelles commandes et des commandes en carnet a continué d'augmenter. Malgré cela, les fabricants ne s'attendaient pas à des réductions du nombre d'emplois au cours du quatrième trimestre.

Moins de fabricants s'attendent à une hausse de la production

Le bilan des opinions des fabricants en ce qui a trait aux perspectives de production pour les trois prochains mois a diminué de 6 points pour s'établir à +6; la proportion de fabricants ayant déclaré s'attendre à une hausse de la production a chuté de 5 points de pourcentage en octobre et a atteint 20 %. Les fabricants des secteurs du matériel de transport et des métaux de première transformation sont ceux qui ont contribué le plus à la baisse du bilan des opinions. En dépit de cette diminution, près de deux tiers des fabricants ont indiqué que le niveau de production serait le même au quatrième trimestre qu'au troisième trimestre. La valeur des livraisons des fabricants a atteint 45,4 milliards de dollars en août, en hausse de près de 3,4 milliards de dollars par rapport à août 1999. En outre, le taux d'utilisation de la capacité de production du secteur de la fabrication au deuxième trimestre se situait à 88,4 %. Il s'agit du niveau le plus élevé que l'on ait observé depuis plus de 25 ans.

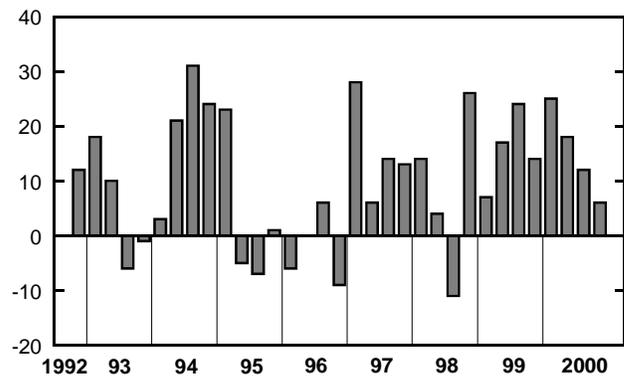
Le bilan des opinions de +6 a été déterminé en soustrayant les 14 % de fabricants qui ont déclaré que le niveau de production pour les trois mois à venir serait inférieur des 20 % qui ont affirmé que ce niveau allait être supérieur.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur les perspectives du monde des affaires est menée en janvier, en avril, en juillet et en octobre; la majorité des réponses est recueillie dans les deux premières semaines de ces mois. Les résultats sont fondés sur les réponses obtenues de quelque 4 000 fabricants et ils sont pondérés selon la valeur des livraisons ou selon le nombre de salariés des fabricants. Par conséquent, les réponses des grands fabricants ont une incidence plus forte sur les résultats que celles des petits fabricants.

Les données qui figurent dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, à l'exception de celles qui portent sur les obstacles à la production.

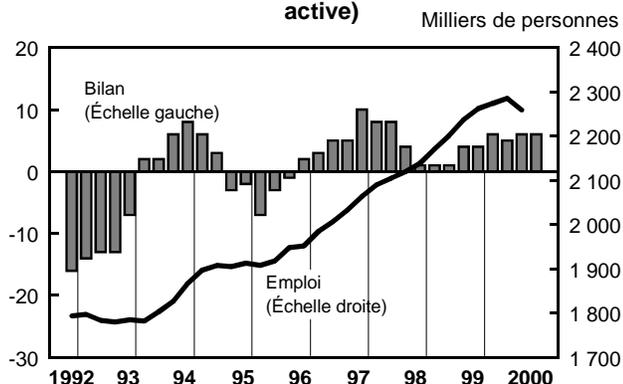
Bilan des prévisions du volume de la production pour les trois prochains mois par rapport aux trois mois précédents



Les fabricants demeurent optimistes au sujet des perspectives d'emploi

Le bilan des opinions en ce qui a trait aux perspectives d'emploi pour les trois prochains mois est demeuré inchangé à +6 lors de l'enquête d'octobre. La proportion de fabricants ayant déclaré qu'ils allaient accroître leurs effectifs a augmenté d'un point de pourcentage pour s'établir à 17 %. Cette hausse a été neutralisée par la proportion de fabricants qui s'attendaient à une diminution du nombre d'emplois, qui est passée de 10 % en juillet à 11 % en octobre.

Bilan des prévisions d'emploi au cours des trois prochains mois et emploi dans l'industrie manufacturière (Enquête sur la population active)



L'Enquête sur la population active réalisée en septembre indique qu'il y avait 16 900 emplois de plus dans le secteur de la fabrication qu'en septembre 1999, en hausse de 0,8 %.

Chute du niveau de satisfaction concernant le nombre de commandes reçues

Le bilan des opinions des fabricants au sujet du niveau actuel des commandes reçues a chuté de 10 points pour s'établir à -5. La proportion de fabricants ayant déclaré que le nombre de commandes était en hausse est passée de 17 % en juillet à 12 % en octobre. D'autre part, la proportion de fabricants qui ont fait état d'une baisse des commandes reçues a augmenté et est passée de 12 % à 17 % entre les deux enquêtes. Environ sept fabricants sur dix ont déclaré que le nombre de commandes était resté à peu près le même qu'en juillet.

Les fabricants des secteurs des métaux de première transformation, du papier et produits connexes, du bois et du matériel de transport sont ceux qui ont contribué le plus à la baisse du bilan des opinions.

Plus grande inquiétude au sujet du niveau actuel des commandes en carnet

Le bilan des opinions concernant le niveau actuel de commandes en carnet se situait à -13 en octobre, en baisse de 11 points par rapport à l'enquête précédente. La proportion de fabricants ayant déclaré que les commandes en carnet diminuaient a augmenté et est

passée de 12 % en juillet à 21 % en octobre. Quant à la proportion de fabricants qui ont indiqué que le niveau de commandes en carnet était supérieur à la normale a diminué de 2 points pour s'établir à 8 %. Les secteurs qui ont contribué le plus à la baisse du bilan des opinions sont ceux des métaux de première transformation et du bois. Les résultats d'août de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières indiquent que la valeur des commandes en carnet se situait à 56 milliards de dollars, en hausse de près de 3,5 milliards de dollars par rapport à août 1999.

La majorité des fabricants ne s'inquiètent pas au sujet des stocks de produits finis

Lors de l'enquête d'octobre, 81 % des fabricants étaient d'avis que le niveau actuel des stocks de produits finis était à peu près adéquat. Aussi, 17 % des fabricants ont déclaré que le niveau des stocks était trop élevé, tandis que 2 % ont indiqué qu'il ne l'était pas assez; le bilan des opinions s'établissait ainsi à -15, en baisse d'un point par rapport à l'enquête de juillet.

Les résultats d'août de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières ont indiqué que la valeur des stocks de produits finis a augmenté graduellement depuis décembre 1999 (17,6 milliards de dollars) et s'est établie à 18,9 milliards de dollars.

Peu de fabricants ont indiqué des obstacles à la production

En octobre, 80 % des fabricants ont déclaré qu'il n'y avait pas d'obstacles à la production, en baisse de 5 points par rapport à l'enquête de juillet. La pénurie de main-d'oeuvre qualifiée représentait toujours une préoccupation pour 8 % des fabricants. La proportion de fabricants ayant déclaré d'autres obstacles à la production est passée de 2 % en juillet à 5 % en octobre. Par ailleurs, on a observé de l'inquiétude au sujet de l'augmentation des stocks et des importations à bas prix dans le secteur des métaux de première transformation.

Données stockées dans CANSIM: matrices 2843 à 2845.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Claude Robillard au (613) 951-3507 (robilcg@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. □

Perspectives du monde des affaires – industries manufacturières
 Octobre 2000

	Octobre 1999	Janvier 2000	Avril 2000	Juillet 2000	Octobre 2000
données désaisonnalisées					
Volume de la production pour les trois prochains mois, comparativement au volume des trois derniers mois est:					
Quasi le même	46	47	54	62	66
Accru	34	39	32	25	20
Moindre	20	14	14	13	14
Bilan	14	25	18	12	6
Le niveau des commandes reçues est:					
Quasi le même	69	62	62	71	71
À la hausse	25	29	30	17	12
À la baisse	6	9	8	12	17
Bilan	19	20	22	5	-5
Le niveau actuel des commandes en carnet est:					
Quasi normal	75	81	79	78	71
Plus que normal	17	11	12	10	8
Moins que normal	8	8	9	12	21
Bilan	9	3	3	-2	-13
Les stocks de produits finis en main sont:					
Quasi normaux	85	84	83	82	81
Trop bas	4	6	3	2	2
Trop hauts ¹	11	10	14	16	17
Bilan	-7	-4	-11	-14	-15
Au cours des trois prochains mois, l'emploi:					
Changera peu	68	72	75	74	72
Augmentera	18	17	15	16	17
Diminuera	14	11	10	10	11
Bilan	4	6	5	6	6
données non désaisonnalisées					
Obstacles à la production					
Pénurie de capital de roulement	2	2	2	1	2
Pénurie de main-d'oeuvre qualifiée	8	6	8	8	8
Pénurie de main-d'oeuvre non qualifiée	2	1	2	2	2
Pénurie de matières brutes	3	2	2	2	3
Autres difficultés	3	1	1	2	5
Pas de difficultés	84	88	86	85	80

¹ *Tendance saisonnière non apparente.*



AUTRES COMMUNIQUÉS

Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés

Septembre 2000 (données provisoires)

En septembre, les ventes de produits pétroliers raffinés ont atteint 8 263 000 mètres cubes, en hausse de 0,9 % par rapport à septembre 1999. Les diminutions des ventes de carburant diesel (-3,3 %) et de l'essence à moteur (-2,8 %) ont été plus que contrebalancées par les importantes hausses des mazouts légers (+41,2 %) et des mazouts lourds (+33,5 %). Ces augmentations reflètent le désir des consommateurs de se réapprovisionner en raison de stocks peu élevés. La diminution général des ventes d'essence à moteur provenait de ventes à la baisse dans les catégories intermédiaire et super (-22,4 % et -23,7 % respectivement).

Ventes des produits pétroliers raffinés

	Sept. 1999 ^r	Sept. 2000 ^p	Sept. 1999 à sept. 2000 var. en %
	milliers de mètres cubes		
Total, tous les produits	8 191,9	8 263,0	0,9
Essence à moteur	3 268,6	3 177,6	-2,8
Carburant diesel	2 163,4	2 093,0	-3,3
Mazouts légers	211,1	298,0	41,2
Mazouts lourds	603,8	806,3	33,5
Carburéacteurs pour turboréacteurs	611,0	601,2	-1,6
Charges pétrochimiques ¹	380,1	385,0	1,3
Tous les autres produits raffinés	954,0	902,0	-5,5
	Janv. à sept. 1999 ^r	Janv. à sept. 2000 ^p	Janv.-sept. 1999 à janv.-sept. 2000
Total, tous les produits	69 373,4	69 996,9	0,9
Essence à moteur	28 690,2	28 695,3	0,0
Carburant diesel	16 426,2	17 456,8	6,3
Mazouts légers	3 420,6	3 405,7	-0,4
Mazouts lourds	5 606,0	5 194,0	-7,3
Carburéacteurs pour turboréacteurs	4 684,8	4 820,4	2,9
Charges pétrochimiques ¹	3 596,2	3 386,3	-5,8
Tous les autres produits raffinés	6 949,3	7 038,5	1,3

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

¹ Matériel produit par les raffineries et utilisé par l'industrie pétrochimique dans la fabrication des produits chimiques, du caoutchouc synthétique et d'une variété de plastiques.

Les ventes cumulatives de produits pétroliers raffinés se sont accrues de 623 500 mètres cubes, ou de 0,9 %, comparativement à la même période

en 1999. Une forte demande du secteur des transports et l'activité accrue de forage du secteur du pétrole et du gaz naturel ont contribué à la hausse des ventes du carburant diesel (+6,3 %). Les ventes d'essence à moteur sont demeurées inchangées comparativement à la même période en 1999. Les ventes de mazouts lourds ont chuté de 7,3 %, tandis que les charges pétrochimiques ont diminué de 5,8 %.

Données stockées dans CANSIM: matrices 628 à 642 et 644 à 647.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Eleonore Harding au (613) 951-5708 (hardele@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Acier en formes primaires

Semaine se terminant le 28 octobre 2000 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 28 octobre a atteint 317 215 tonnes, en hausse de 3,3 % comparativement à la production de 306 936 tonnes de la semaine précédente et de 9,2 % par rapport aux 290 566 tonnes de la semaine correspondante de 1999. Le total cumulatif au 28 octobre est de 13 920 275 tonnes, en hausse de 4,9 % comparativement aux 13 271 816 tonnes produites au cours de la même période en 1999.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean-Marie Houle au (613) 951-4925 (houlejm@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Ciment

Septembre 2000

En septembre, les fabricants ont livré 1 359 996 tonnes de ciment, en baisse de 0,5 % par rapport aux 1 367 472 tonnes (chiffre révisé) livrées en septembre 1999 et de 2,9 % par rapport aux 1 400 298 tonnes livrées en août.

De janvier à septembre, les livraisons étaient de 9 450 175 tonnes, en hausse de 1,3 % comparativement aux 9 330 271 tonnes (chiffre révisé) livrées au cours de la même période en 1999.

Données stockées dans CANSIM: matrices 92 et 122 (série 35).

Le numéro de septembre 2000 de *Ciment* (44-001-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Yasmin Sheikh au (613) 951-2518 (sheiyas@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Prix des produits agricoles

Janvier à septembre 2000

Les données mensuelles sur les prix des produits agricoles sont maintenant disponibles pour les mois de janvier à septembre.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bernie Rosien au (613) 951-2441, Division de l'agriculture. Télécopieur: (613) 951-3868. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Enquête sociale générale cycle 13: victimisation, 1999, Fichier de microdonnées à grande diffusion
Numéro au catalogue: 12M0013XCB (1 600\$).

Guide de l'utilisateur de l'Enquête sociale générale cycle 13: victimisation, 1999, Fichier de microdonnées à grande diffusion
Numéro au catalogue: 12M0013GPF (75\$).

Consommation des aliments au Canada, partie II, 1999
Numéro au catalogue: 32-230-XIB (26\$).

Consommation des aliments au Canada, partie II, 1999
Numéro au catalogue: 32-230-XPB (35\$).

Ciment, septembre 2000
Numéro au catalogue: 44-001-XIB (5\$/47\$).

Statistiques financières trimestrielles des entreprises, deuxième trimestre de 2000
Numéro au catalogue: 61-008-XPB (35\$/114\$).

Importations par marchandise, août 2000
Numéro au catalogue: 65-007-XMB (37\$/361\$).

Importations par marchandise, août 2000
Numéro au catalogue: 65-007-XPB (78\$/773\$).

Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières, août 2000
Numéro au catalogue: 67-002-XPB (18\$/176\$).

Information - population active, pour la semaine se terminant le 14 octobre 2000
Numéro au catalogue: 71-001-PIB (8\$/78\$).
Paraît à 7 h le vendredi 3 novembre.

Information - population active, pour la semaine se terminant le 14 octobre 2000
Numéro au catalogue: 71-001-PPB (11\$/103\$).
Paraît à 7 h le vendredi 3 novembre.

Juristat: La victimisation criminelle au Canada, 1999, vol. 20, n° 10
Numéro au catalogue: 85-002-XIF (8\$/70\$).

Juristat: La victimisation criminelle au Canada, 1999, vol. 20, n° 10
Numéro au catalogue: 85-002-XPB (10\$/93\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 800 267-6677**
 Pour les autres pays, composez: **1 613 951-7277**
 Pour envoyer votre commande par télécopieur: **1 877 287-4369**
 Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte: **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques *Produits et services*, *Publications téléchargeables*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001F (English) 11-016/1954/2004403



Statistique Canada

Le jeudi 9 juin 1997
 Pour être informé 9 à 11 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1999** 2
 Malgré le prix de pointe des services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1999, les Canadiens ont effectué un moyennement de quatre déplacements au quotidien. Les services de transport urbain, soit le métro, le bus (en incluant le court des 25 de l'axe arterial).
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
 À l'instar de la croissance des dépenses en R-D en R-D, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été suivie encore une fois d'un ralentissement.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Énergie: sur les antennes à court terme 11
- Aider en temps pénurie, sermons se terminent le 31 mai 1997 11
- Production d'huile, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12




Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>.

Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, belajul@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, simamad@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2000. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.